

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-220 DU 25 JUIN 2003
Portant nomination à titre exceptionnel et
Civil dans l'Ordre National du Bénin de
Monsieur BIO NIGAN Issiako

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
 - VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU l'Extrait du Relevé N° 51/SGG/REL des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 18 Décembre 2002 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

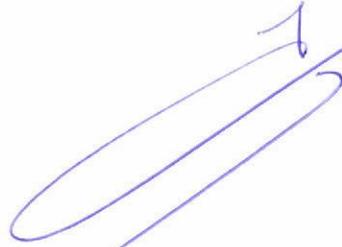
DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre Exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang de la date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur BIO NIGAN Issiako, Enseignant-chercheur à l'INJEPS (Université du Bénin), en reconnaissance des éminents et exceptionnels services qu'il a rendus à la Nation.

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 mai 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – HCJ 2 - CES 2 - MINISTERES 21 –
GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3
– BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.